

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

DECRET N° 86/045 du 17/01/86
/MTERFPFS/DGFP/DGPCE/18

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLI-
QUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Portant intégration et nomination de Monsieur
POATY Raymond dans les cadres de la catégo-
rie A hiérarchie I des Services Administra-
tifs et Financiers - SAF - (Travail).

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 076/84 du 7-12-84 portant ratification de l'Or-
donnance n° 019/84 du 23-8-84 portant modification de certaines disposi-
tions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

D.G.B.

(/u la loi n° 15/62 du 3-2-62 portant statut général des fonc-
tionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21-6-58 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/426 du 29-12-62 fixant le statut commun
des cadres de la catégorie A des SAF ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9-5-62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5-7-62 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;

D.C.F.

(/u le décret n° 62/197/FP du 5-7-62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3-2-62 portant
statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5-7-62 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26-3-63 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24-2-67 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclasse-
ments ;

(/u le décret n° 74/470 du 31-12-74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5-7-62 fixant les échelonne-
ments indiciaires des Fonctionnaires ;

(/u le décret n° 84/856, du 8-8-84 portant nomination du Pre-
mier Ministre ;

(/u le décret n° 85/1123 du 07/12/85 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 85/1434 du 17/12/85 portant organisation des
intérims des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 85/260 du 5-3-85 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révi-
sions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé.

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions du décret n° 62/426 du 29-12-62 susvisé, Monsieur POATY Raymond, né le 30 Mars 1958 à Pointe-Noire, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées, Spécialité : Psychologie du Travail, obtenu à l'Université de Rennes II (France), est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Travail) et nommé au grade d'Administrateur du Travail Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 14 JANVIER 1966

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

JCRPC	1
DGFP/DGPCE	3
DGPCE/BST	1
D.G.B.	3
D.C.F.	2
MEERFPPS	2
DCSSIER	3
INTERESSE	1
SGCM/BC	2./-